



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 85699

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur l'attribution de la campagne double aux combattants d'Afrique du Nord. L'étude, menée sur ce sujet par un inspecteur général des affaires sociales, est achevée et a donné lieu à une large concertation. Le rapport final a été remis en juillet 2005. Le monde combattant attend à ce jour la décision du Gouvernement. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser si un échéancier peut être communiqué pour répondre aux attentes légitimes des anciens combattants.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, l'étude menée par un inspecteur général des affaires sociales sur l'attribution de la « campagne double » aux anciens combattants fonctionnaires et assimilés est achevée. Elle a donné lieu à une large concertation. Le rapport final a été remis au ministre délégué aux anciens combattants en juillet 2005. Les prochains mois vont être consacrés à des analyses juridiques complémentaires afin d'orienter la décision du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85699

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2006, page 1416

Réponse publiée le : 11 avril 2006, page 3893